

### 3.5. Informations concernant les options de souscription d'actions émises par la Société consenties et exercées par les salariés non mandataires sociaux durant l'exercice

Date à laquelle les options ont été consenties	4 313
Attribution et exercice des options de souscription aux salariés et anciens salariés non mandataires sociaux (information globale)	
Attribution du 3 mars 2011	
Options consenties durant l'exercice par la Société aux 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	-
Prix de souscription des actions	80,86 €

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers durant l'exercice	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale).	-	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale).	-	-

## 4. Affectation du résultat et politique de distribution

### 4.1. Historique des dividendes et proposition d'affectation

Icade	2016	2017	2018
Dividende proposé par l'AGO annuelle au titre de l'exercice (en M€) <sup>(a)</sup>	296,4	318,7 <sup>(b)</sup>	342,9 <sup>(e)</sup>
Dividende distribué/action (en €)	4,00	4,30	4,60 <sup>(f)</sup>
Nombre d'actions (y compris actions autodétenues)	74 111 186 <sup>(c)</sup>	74 111 186 <sup>(c)</sup>	74 535 741 <sup>(d)</sup>
Nombre d'actions (déduction faite des actions autodétenues)	73 904 542 <sup>(c)</sup>	73 904 542 <sup>(c)</sup>	74 047 625 <sup>(d)</sup>

(a) Y compris actions autodétenues.

(b) Sous réserve de l'approbation par l'AGO annuelle d'approbation des comptes. Ce montant sera ajusté sur le nombre d'actions existantes au jour de l'AGO annuelle.

(c) Nombre d'actions à la date de l'AGO annuelle d'approbation des comptes de l'exercice.

(d) Nombre d'actions au 31/12/2018 à minuit.

(e) Dont 67,1 M€ prélevés sur la prime de fusion.

(f) Dont 0,90 € prélevé sur la prime de fusion.

### 4.2. Obligation du régime SIIC et distribution

Le ratio d'activités non éligibles au régime SIIC dans le bilan de la société mère s'élève à 10,25 % au 31 décembre 2018.

Le résultat net comptable 2018 d'Icade s'élève à 185,8 millions d'euros, correspondant à un résultat fiscal de 260,8 millions d'euros.

Cette base fiscale se décompose sur les différents secteurs de la façon suivante :

- 35,0 millions d'euros de résultat courant de l'activité SIIC, exonéré et soumis à une obligation de distribution de 95 % ;
- 169,3 millions d'euros de résultat des cessions, exonéré et soumis à une obligation de distribution de 70 % ;

- 57,1 millions d'euros de dividendes des filiales SIIC, exonérés et soumis à une obligation de distribution de 100 %.

Le résultat taxable s'élève à - 0,6 million d'euros.

Ces résultats génèrent une obligation de distribution d'un montant de 208,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2018, ainsi ventilée :

- 33,2 millions d'euros au titre de l'activité locative (obligation de 95 %) ;
- 118,5 millions d'euros au titre des cessions (obligation de 70 %) ;
- 57,1 millions d'euros au titre des dividendes de filiales SIIC (obligation de 100 %).

**CAPITAL, ACTIONS ET POLITIQUE DE DISTRIBUTION**  
Affectation du résultat et politique de distribution

(en millions d'euros)	Résultat fiscal			Obligation de distribution		
	31/12/2018	%	Montant	31/12/2017	%	Montant
Résultat courant de l'activité SIIC	35,0	95 %	33,2	17,0	95 %	16,2
Résultat des cessions	169,3	70 %	118,5	16,4	60 %	9,8
Dividende des filiales SIIC	57,1	100 %	57,1	33,1	100 %	33,1
Résultat taxable	(0,6)	0 %	-	0,6	0 %	-
<b>TOTAL</b>	<b>260,8</b>		<b>208,8</b>	<b>67,1</b>		<b>59,1</b>
Limitation des obligations au résultat exonéré			NA			NA
Reprise des obligations de distribution de sociétés absorbées			NA			NA
<b>TOTAL</b>	<b>260,8</b>		<b>208,8</b>	<b>67,1</b>		<b>59,1</b>

Il sera proposé la distribution d'un dividende d'un montant de 4,60 euros par action à l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Sur la base des actions existantes au 31 décembre 2018, soit 74 535 741 actions, le montant de la distribution de dividendes proposé au vote de l'assemblée générale s'élèvera à 342,9 millions d'euros.

Le versement du dividende en deux tranches égales sera proposé à l'assemblée générale mixte du 24 avril 2019, sous la forme d'un acompte de 2,3 euros par action détaché le 19 mars et versé le 21 mars 2019, le solde, détaché le 2 juillet, étant versé le 4 juillet 2019. Cette séquence sera dorénavant mise en œuvre chaque année afin notamment de fournir aux actionnaires un flux de revenu plus régulier.

	31/12/2018	31/12/2017
Dividende distribué en millions d'euros au titre de l'exercice <sup>(a)</sup>	343,7	318,7
<i>Dont dividende courant</i>	275,0	318,7
<i>Dont boni de fusion</i>	67,1	-
<i>Dont prime de fusion</i>	0,7	-
Dividende distribué/action (en €) <sup>(a)</sup>	4,60	4,30
<i>Dont dividende courant</i>	3,69	4,30
<i>Dont boni de fusion</i>	0,90	-
<i>Dont prime de fusion</i>	0,1	-

(a) Le nombre d'actions retenu est le nombre de titres composant le capital, soit 74 535 741 au 31 décembre 2018 et 74 111 186 au 31 décembre 2017.

### 4.3. Charges non déductibles fiscalement

Les charges de l'exercice ne comprennent pas de dépenses non admises en déduction par l'administration fiscale telles que définies par les dispositions de l'article 39-4 et 223 quater du Code général des impôts.